



Bâtiments communaux anciens et normes énergétiques



Date

Le 8 octobre 2009

Lieu

Pénestin (56)

Publics ciblés

- 15-22 participants

Élus et techniciens territoriaux...

Intervenants

- **Michel Bauchet**, maire-adjoint aux bâtiments et à l'énergie - Pénestin
- **Thierry Burgaud**, Architecte
- **Tony Marchal**, Maisons paysannes de France
- **Nicolas Picoud**, Ademe

Frais pédagogiques

Collectivités : 55 euros

Les formations proposées ne sont maintenues qu'avec un minimum de 10 stagiaires. Si le nombre d'inscrits est insuffisant, nous nous réservons le droit d'annuler.

Contact

Patricia Bell
Chargée de mission
Tel. 02 99 79 72 53

Objectifs

- ◆ Informer les collectivités territoriales sur les nouvelles normes énergétiques et étudier les conditions de leur application au bâti ancien tout en préservant son caractère patrimonial

Contenu

Jeudi 8 octobre

9h00 Accueil

Les enjeux des réductions d'énergie dans le bâti - *Nicolas Picoud*

- ◆ Les enjeux climatiques et les engagements de la France à réduire les consommations d'énergie
- ◆ La consommation d'énergie dans le bâtiment
- ◆ Le Grenelle de l'environnement
- ◆ La réglementation thermique dans l'existant

Les aides techniques et financières - *Nicolas Picoud*

- ◆ Les aides à la décision
- ◆ Les aides à l'investissement
- ◆ Les appels à projets "bâtiments basse consommation"

Améliorer les performances énergétiques tout en préservant le patrimoine bâti ancien - *Tony Marchal*

- ◆ Connaissance du patrimoine bâti : caractère bioclimatique et caractéristiques constructives
- ◆ Le comportement hygrothermique du bâti ancien
- ◆ Amélioration du confort thermique : limites ; techniques et solutions adaptées au bâti ancien
- ◆ Recherche de performance énergétique :
 - ◆ Le contexte historique et réglementaire (normes et labels)
 - ◆ les axes possibles d'intervention
- ◆ Les modalités d'intervention : choix des matériaux, chauffage, énergies renouvelables...

Étude de cas et visite à Pénestin - *Michel Bauchet, Thierry Burgaud*

- ◆ Réhabilitation et extension des locaux de la mairie installés dans un ancien presbytère

17h30 Synthèse et conclusion

Institut Régional du Patrimoine de Bretagne/ 25 square de la Rance, 35000 Rennes/ Tel. 02 99 79 39 31/ Fax. 02 99 79 71 99
contact@irpa-bretagne.org/ www.irpa-bretagne.org



Le Crédit Mutuel de Bretagne soutient l'Institut Régional du Patrimoine de Bretagne